

## SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR 2012

La répartition des suppressions par département est détaillée ci-après.

Cette ventilation est obligatoire pour les grades.

Elle n'est pas obligatoire pour les filières. Toutefois, les décisions des directions doivent s'inscrire globalement dans le schéma présenté. Une tolérance est permise de s'écarter, de manière limitée, de la répartition proposée dès lors que les circonstances locales le nécessiteraient

A FF	B FF	Dont Bgeo	C FF	A GP	B GP	C GP	A DDFIP	B DDFIP	C DDFIP
-3	-7	-1	-10	-1	0	-10	-4	-10	-20

## Après transformation d'emplois de C en B et de B en A

Finistère	cadre A	cadre B	cadre C	total
	1	+ 10	- 42	- 31

**EMPLOIS PUBLICS :ARRETONS LE MASSACRE !**